



## Sommaire

Dis quand reviendras-tu ? .....	1
Tout va bien Docteur ? .....	1
Des petits trous, des petits trous, toujours des petits trous : la réorganisation GP .....	2

## Dis quand reviendras-tu ?

A chaque CSE, un point de l'ordre du jour est consacré au suivi du Coronavirus. Les mesures sont décidées au niveau Groupe et déclinées dans les différentes directions et les différents sites. Pour le retour sur site, les salariés ont été répartis en 3 catégories : A, B et C. A : pour les salariés dont l'activité s'exerce sur site ou sur le terrain, B pour les salariés qui doivent ponctuellement retourner sur site et C pour ceux qui peuvent poursuivre leur activité en télétravail et n'ont pas à retourner sur leur lieu de travail. Concernant l'aménagement des sites, les dispositifs ont été présentés, mais il reste des questions en suspens liées aux transports pour venir au travail, les déplacements dans l'ascenseur, le nettoyage des emplacements de travail et aussi la restauration, tant que les restaurants privés et la restauration collective n'auront pas rouverts. Il reste interdit de déjeuner à son poste de travail, d'autant plus actuellement. L'aménagement pour accueillir au maximum 50% de l'effectif ne permettra pas toujours de retrouver son emplacement habituel.

### Analyse de la CFE-CGC

La Direction ne prend pas en compte la spécificité d'OFS pour adapter les mesures Groupe. Les élus regrettent de n'être pas associés à l'élaboration d'un Plan de Reprise d'Activité spécifique pour OFS. L'information est descendante. Si les salariés d'OFS sont majoritairement à Orange Village, les autres sont répartis sur 137 sites différents en France. Les élus n'ont toujours pas accès à la liste de salariés qui se déplaçaient déjà sur site dans le cadre du PCA, et ceux qui seront amenés à retourner sur site à partir du 11 mai. Comment vérifier leurs conditions d'accueil et de travail si vos élus ne savent pas qui ? où ? et combien de temps ??? Pour la majorité des salariés amenés à rester en télétravail, des problématiques spécifiques se posent à eux notamment pour pouvoir récupérer du matériel leur permettant de travailler confortablement chez eux. Pour l'instant la direction n'a pas de solution à proposer.

► \* [Les documents concernant les mesures liées au déconfinement](#)

## Tout va bien Docteur ?

Le médecin du travail a présenté son rapport pour 2019. Celui-ci est accablant sur plusieurs points et pointe des risques psycho-sociaux (salariés fatigués, inquiets, surcharge de travail). Il y a un évident problème de suivi de la santé des salariés : visites médicales non réalisées et une méconnaissance de la médecine du travail par les salariés et par les managers, notamment en ce qui concerne leurs responsabilités en termes de prévention et de santé.

### Analyse de la CFE-CGC

Chaque année, le rapport de la médecine du travail fait les mêmes constats sans qu'on ait l'impression que la direction lui donne les moyens de mener à bien son rôle. Il serait temps que la direction présente un plan d'action pour remédier à cette situation.

► \* [Le rapport du médecin travail](#)

# Des petits trous, des petits trous, toujours des petits trous : la réorganisation GP

En juillet 2019, la direction avait présenté la réorganisation de la Direction Grand Public aux élus du CE. Le bilan à 6 mois de cette réorganisation n'a pas été présenté, mais la direction procède à des réajustements de cette réorganisation qui concerne trois directions : Excellence, Retail et services clients, Direction digitale. Le départ de salariés est l'opportunité pour la direction pour réduire des portées managériales et réorganiser les équipes. Les élus ont voté une résolution demandant que des bilans soient effectués, et les matrices de transfert permettant de s'assurer de la réaffectation des salariés dans leur nouveau poste.

## Analyse de la CFE-CGC

Nous nous étonnons que des départs de salariés, de managers soit le prétexte à des réorganisations. De plus réorganisations sont présentées comme des « ajustements » ne nécessitant pas l'avis des élus du CSE, qui doivent pourtant rendre leur avis sur toute réorganisation. Dans le cas de la réorganisation de la « Direction expérience client et interface utilisateur » 46 salariés sont concernés. Alors arrêtons de combler les trous, et réorganisons en respectant les procédures, les élus et les salariés.

► [\\*les ajustements de l'organisation GP](#)

\*Retrouvez tous les documents présentés en séance sur [Alfresco](#) (accès réservé à nos adhérents).

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ? Rejoignez-nous !

Pour adhérer [c'est ici](#)

Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange



**Vos représentants CFE CGC Orange :** [Xavier Podevin](#) - secrétaire du CSE, [Laurence Cloix](#) - trésorière, [Michel Carlier](#) - secrétaire adjoint, [Olivier Batiste](#) - trésorier adjoint, [Patricia Quédeville](#) - présidente commission Emploi, [Elisabeth Denys](#) - présidente commission Handicap, [Pascal Douchement](#) - président commission Restauration, [Cédric Depoutot](#) - président commission projets, [Hugues de Champs](#) - RS, [Kathleen Beaude](#) - DSCO

**Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement sur :** [www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFE-CGC](https://bit.ly/annuaireCFE-CGC)



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

